



CONSULAT DE SUISSE
DAKAR

Dakar, le 24 octobre 1952.

LÉGATION DE SUISSE
PARIS

028364 27 OCT 1952

REF.: A. 31. 21. Dakar *note*

Monsieur le Ministre,

A mon arrivée à Dakar, notre précédent chancelier ainsi que mes collègues du corps consulaire avaient attiré mon attention sur les petits ennuis que l'on rencontrait de-ci, delà avec certains organes de l'administration française ou avec certains services qui lui sont attachés mais qui jouissent d'une autonomie partielle, ce qui n'est pas fait pour simplifier notre besogne.

Dans l'intervalle, le Haut Commissariat à instauré un système de carte d'identité consulaire dans laquelle se trouve imprimée, en regard de la photo du titulaire, la mention suivante: "Les autorités civiles et militaires sont priées de faciliter la circulation de M. Souvent, toutefois, nous nous trouvons en face de contrôleurs indigènes sachant à peine lire et qui ne reconnaissent pas, tout simplement, cette carte au sujet de laquelle ils n'ont pas été rendus attentifs. Le chef blanc est généralement absent pour quelques minutes, mais ne revient en fait pas avant l'après-midi et le lendemain matin.

Pour pénétrer au port après la tombée de la nuit, je suis en possession de 2 permis spéciaux, un pour moi, l'autre pour ma voiture, valable pour 6 mois et que je n'ai pas reçu sans insistance de la part du Commissariat de port subordonné au gouvernement général. Nos bateaux arrivent ou partent à toutes heures et je me suis trouvé, une fois notamment, avec le capitaine d'un bateau suisse dans ma voiture, vers 22 heures à l'entrée du port, alors que le gendarme indigène refusait de nous laisser passer; le bateau devant partir vers 23 heures. Je dû forcer la consigne et le lendemain j'en informais le Conseiller diplomatique qui s'excusa.

A l'aérodrome de Yoff/Dakar, il faut être porteur d'une carte d'entrée spéciale également pour accéder à l'endroit où les passagers passent la douane à leur arrivée. Il est nécessaire que je m'y trouve parfois lorsque nos compatriotes ne s'exprimant pas toujours bien en français risquent de se trouver en butte avec les douaniers peu désireux de faciliter les voyageurs ayant un accent étranger ou lorsqu'il convient que je me détache de la foule pour recevoir une personnalité de notre pays.

Lorsque nous recevons des paquets par la poste, la procédure pour les retirer est toujours fort longue, qu'ils s'agissent d'envoy officiels ou autres. On reçoit à cette occasion un avis d'arrivée nous priant de nous rendre à la poste des colis postaux. Là et le bureau de poste est décentré de la ville, nous recevons l'avis d'envoi accompagnant le paquet. Pour le retirer, nous devons nous joindre à une longue file de gens se trouvant dans les mêmes conditions que nous afin de régler les droits d'entrée, ce qui prend souvent une demi-heure. On nous délivre alors un nouveau bulletin à l'aide duquel vous pouvez recevoir à un autre guichet, et non sans avoir de nouveau fait

A la Légation de Suisse,

Paris.



queue, l'objet de votre déplacement. Pour les colis devant entrer en franchise de droits (matériel de bureau), nous devons nous rendre chez le directeur fédéral des douanes, dont les bureaux sont à l'opposé de la ville, pour obtenir sa griffe et après avoir rempli, en double exemplaire, un questionnaire à format géant. Si le directeur se trouve en ses bureaux, nous avons de la chance, sinon il faut repasser l'après-midi, voire le lendemain.

Nous connaissons les difficultés en paperasserie qu'éprouvent actuellement nos compatriotes avec l'Office des Changes à Dakar ou dans les territoires de cette fédération lorsqu'ils veulent transférer une partie de leurs économies suivant des dispositions fixées légalement de part et d'autre.

Aujourd'hui, je me suis rendu au bureau de la statistique de l'A.O.F. à Dakar en vue d'y relever, cette fois, en vue d'un rapport, les chiffres des importations de machines à coudre en 1951 par pays de provenance ou d'origine. L'adjoint au chef m'a demandé de voir le Conseiller diplomatique, car il a reçu dernièrement des instructions qui limitent la communication des statistiques en général. Je me suis rendu incontinent chez cette dernière personne qui m'a confirmé la chose mais qui, me dit-il, ne s'appliquerait pas à moi, à titre de faveur un peu. Je pense qu'en l'état actuel des relations franco-américaines, ce sont les U.S.A. qui sont visés, ainsi que le bloc musulman qui eux aussi, surtout les premiers, faisaient une ample moisson des chiffres de statistique dont le détail n'apparaît pas dans les revues habituelles trop résumées pour l'étude du marché de telle ou telle branche de commerce.

Copie de cette lettre est adressée aux Affaires politiques du Département politique fédéral, aux Affaires administratives du même Département, à la Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique et à la Direction Générale des douanes à Berne.

Je tenais à vous exposer une fois ce genre de difficultés ressenties également par mes collègues du corps consulaire, lesquels se fâchent souvent, et je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Le consul de Suisse: